

AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'OCTOBRE 2022

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par la soussignée de ce qui suit, conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec :

QUE la séance ordinaire du conseil municipal, prévue le 3 octobre 2022 (résolution #353-12-2021) aura plutôt lieu le 4 octobre 2022 à la salle du conseil (284, boulevard Nilus-Leclerc) en raison des élections provinciales.

Donné à L'Islet, ce 15 septembre 2022.



Marie Joannisse
Directrice générale greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie Joannisse, directrice générale greffière-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 15 septembre 2022.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



Marie Joannisse
Directrice générale greffière-trésorière